

SCoT

N°1
MARS
2018

LA
LETTRE
D'INFO

CONFORTER LE PROJET DE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION DES PROJETS COMMUNAUX



Le SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE en quelques mots

Le SCoT est un document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement de notre territoire à l'horizon 10-15 ans.

Projet stratégique d'avenir, il garantit la cohérence, l'équilibre et la solidarité entre nos communes tout en répondant aux enjeux propres de notre territoire sur une variété de thématiques : déplacements, environnement, habitat, commerce, cadre de vie...

Ce document a ainsi des conséquences concrètes sur de nombreuses facettes de notre quotidien.

TOP DÉPART pour la révision du SCoT !

Nos projets de vie ou parcours résidentiels nous ont souvent appris à connaître l'existence de documents tels que le Plan Local d'Urbanisme de notre commune. Mais saviez-vous qu'un document d'urbanisme et de planification existe à l'échelle de votre intercommunalité ? Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale, communément appelé « SCoT ».

Le SCoT actuellement en vigueur date de 2013 et porte sur 17 des 20 communes du territoire (hors Jablines, Pontcarré et Ferrières-en-Brie). Pour tenir compte de l'agrandissement de notre intercommunalité, de modifications législatives et pour accompagner la mise en œuvre de nos projets d'avenir, nos élus ont ouvert en 2017 le chantier de la révision de ce document.

1

LE DIAGNOSTIC Analyser le territoire pour préparer l'avenir



VIVRE

LES CONSTATS

- Une croissance constante de la population **101 000 habitants**
- Une offre de **logements sociaux encore insuffisante**
- Des **disparités** entre les communes
- Des **logements récents** et de qualité
- Davantage de **petits ménages** (1 à 3 personnes)

LES DÉFIS À RELEVER

- **Organiser le territoire autour de nos pôles urbains** et protéger nos espaces naturels et agricoles, garants de la préservation de notre cadre de vie
- **Poursuivre le renouvellement urbain**, (re)construire dans le tissu déjà urbanisé et développer le logement aux abords des gares pour permettre l'accueil de nouvelles populations
- **Proposer un parcours résidentiel complet** et pour tous afin de renforcer la mixité sociale et intergénérationnelle



TRAVAILLER & CONSOMMER

LES CONSTATS

- **23 pôles commerciaux**
- **+ 40 000 emplois** fin 2017
- Importance des **secteurs tertiaire et industriel**
- **26 zones** d'activités économiques
- 31% du territoire en **terres agricoles**
- L'agriculture, une véritable **ressource économique**

LES DÉFIS À RELEVER

- **Affirmer le positionnement économique de Marne et Gondoire** en complémentarité avec les importants pôles d'emploi voisins, et poursuivre l'amélioration de la qualité urbaine et l'accessibilité en transport des zones d'emplois
- **E-commerce, drive...** Anticiper l'évolution des modes de consommation dans l'optique de pérenniser l'offre commerciale
- **Conforter notre diversité commerciale**, en garantissant la complémentarité entre nos différents pôles, tout en enrayant les problématiques de locaux inoccupés dans certaines zones (La Courtillère, Clos du Chêne)
- **Encourager la diversification de l'agriculture** pour maintenir cette activité

État des lieux complet de nos 20 communes, le diagnostic territorial réalisé courant 2017 fournit une lecture globale du territoire, de ses besoins, de ses contraintes mais aussi de ses potentialités pour aboutir à la formulation d'enjeux d'avenir. Sur une large palette de thématiques, le diagnostic scrute les évolutions passées et tendances à venir de notre territoire.



SE DÉPLACER

LES CONSTATS

- Un **réseau cyclable qui s'améliore** au fur et à mesure
- Une **desserte en bus développée**
- Une **intermodalité à améliorer** (fréquence, correspondances)
- Des **problématiques de franchissement** des voies ferrées
- Une **saturation** du RER A
- Des **infrastructures ferroviaires majeures**

LES DÉFIS À RELEVER

- **Rendre plus compétitif le réseau de bus existant**, en privilégiant une desserte et une fréquence adaptées aux usages des habitants et travailleurs du territoire.
- **Développer l'intermodalité** (usage mixte des transports en commun et modes doux comme le vélo) sur nos pôles gares RER A et SNCF
- **Réaménager les axes et carrefours critiques** et permettre un meilleur partage de la voirie avec les modes alternatifs à la voiture



GRANDIR SE SOIGNER SE DIVERTIR

LES CONSTATS

- Des **solutions variées mais limitées** pour la petite enfance
- Une **baisse du nombre** de professionnels de santé
- Des centres médicaux **inégalement accessibles**
- Une offre en **équipements sportifs et culturels équilibrée**
- Des structures pour les **activités extrascolaires suffisantes**
- Une **concentration** de l'enseignement secondaire **dans les pôles urbains**

LES DÉFIS À RELEVER

- **Répartir l'offre en équipements** dédiés à la petite enfance de manière équilibrée sur le territoire, en fonction des besoins identifiés
- **Favoriser l'implantation de professionnels de la santé** et encourager la coopération intercommunale pour la création de maisons médicales pluridisciplinaires, tout en garantissant l'accès aux équipements structurants
- **Maintenir les effectifs scolaires dans les plus petites communes** afin d'éviter la fermeture des classes et soutenir une meilleure répartition des collèges et des lycées
- **Maintenir l'offre sportive de proximité** et permettre l'accès à la culture et aux loisirs à tous

UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

VOUS INFORMER



- Des **pages web régulièrement mises à jour** sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire
- Des articles dans le **Marne et Gondoire Hebdo**
- Une **exposition évolutive et itinérante** dans les communes
- La publication de la **Lettre du SCoT à 3 reprises**

VOUS EXPRIMER



- Un registre d'expression **dans chaque mairie et au siège de Marne et Gondoire**
- Une **adresse e-mail dédiée** : urbanisme@marneetgondoire.fr
- Une réunion publique organisée le **4 avril 2018**
- **3 spectacles suivis de temps d'échanges** avec les élus communautaires

LES GRANDES ÉTAPES DU SCoT



ET MAINTENANT ?

L'ensemble de ces défis à relever va désormais alimenter la réflexion des élus pour déterminer un projet de territoire (PADD) à l'horizon 2030.

Pour que ce volet politique central du SCoT aboutisse à une vision partagée de l'avenir de notre territoire, il s'agira de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés – habitants, acteurs économiques, associations, communes, partenaires et Etat.

Le SCoT vous concerne directement car il détermine votre cadre de vie et de travail de demain.

Venez vous informer et participer tout au long de cette démarche partagée !